

ID: 084-258400654-20240130-DLB02_2024-DE

Département de VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX **DURANCE-VENTOUX**

Siège: 29, Chemin du Pont - Les Iscles - CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Séance du 30 janvier 2024 Nombre de membres en exercice: 8

L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre Nombre de membres présents : 5 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET, Président.

Ont pris part à la délibération : 5

Pour: 5 Contre: 0

Abstention: 0

Date de la convocation

24/01/2024

Date d'affichage

24/01/2024

Objet de la délibération n° 02-2024

Ecrêtements professionnels

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), C. ROYER (LE THOR),

D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Excusés

J. DAUMAS, F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON)

Pouvoir

Monsieur Denis SERRE a été nommé secrétaire

Délibération n° 2

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020;

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les écrêtements professionnels suivant :

DURANCE HOTEL CAVAILLON 28 528 m³

COMMUNE DE GOULT (Aire de repos) 484 m^3 **GOULT**

 535 m^3 COMMUNE DE LAGNES (Décharge) **MENERBES**

TESTANIERE Vincent L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

DLB02-2024

 $297 \, \text{m}^3$

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le 14/02/2024



ID: 084-258400654-20240130-DLB02_2024-DE

SCI IMMOBILIERE ST LOUIS LA BASTIDE MALAUGO

Le Secrétaire de séance,

Denis SERRE.

LE THOR

 350 m^3

VELLERON

 1.857 m^3

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,

Gérard DAUDE

DLB02-2024